

de politique au Québec. Non seulement on a déclaré dans cette province qu'on ferait preuve de coopération en ce qui concerne les villes, mais la semaine dernière, des accords ont été signés en vue de la création du premier parc national du Québec. L'accord conclu relativement à l'expansion économique régionale sera d'un grand bienfait pour la ville de Québec et la région de Trois-Rivières. Mon collègue de Trois-Rivières (M. Mongrain) est présent à la Chambre et participera certainement au débat. On a aussi signé un accord concernant les nouvelles industries dans la région de Granby, et qui est des plus encourageants.

En ma qualité de Montréalais, j'incite les dirigeants de la ville à rallier la Fédération des maires et des municipalités. Comme c'est l'une des villes les plus dynamiques au pays, elle pourrait beaucoup apporter à la Fédération et en retirer tout autant. Les conseils de la ville seront d'un précieux secours à la Fédération. J'espère donc que la ville va bientôt reprendre sa place au sein de la Fédération et faire partie du conseil canadien de l'urbanisation que l'on se propose d'instituer.

La motion mentionne le coût des habitations et demande au gouvernement de veiller à diminuer le coût d'habitations individuelles pour les Canadiens à revenus modestes et moyens. Le ministre a déclaré que plusieurs travaux de recherches et projets pilotes sont en cours dans ce but précisément. J'ai rencontré des architectes de la région de Montréal qui sont chargés d'exécuter des programmes du genre et qui ont eux-mêmes participé à la construction de centres d'habitation à prix modique.

Les membres de la Commission d'étude sur le logement ont déclaré, comme bien d'autres, qu'il y a beaucoup à faire pour améliorer la situation dans ce domaine. Ils ont voulu souligner que la technologie de la production en série des maisons doit être améliorée. Les fabricants de la plupart des produits de consommation récoltent depuis longtemps les fruits de la production en série et de la nouvelle technologie, mais les constructeurs de maisons ont pris du retard. Les prix des fournitures de maisons—appareils et mobilier—ont beaucoup diminué depuis 30 ou 40 ans, mais non pas les prix des maisons, et cela, surtout parce que l'industrie de l'habitation n'a pas adopté la production en série.

Je ne pense pas que le gouvernement, au niveau fédéral, puisse trouver toutes les solutions qu'exige le problème. Il est vrai que les syndicats de la construction, dans le domaine de l'habitation, ont ouvert les voies à la mise en œuvre de nouvelles techniques de production en série. Elles pourraient être utilisées pour le logement. Pour user d'une production

en série d'envergure, il nous faudra la collaboration de maints syndicats. D'autre part, pour construire un grand nombre de maisons en série, nous devons demander la modification des règlements de zonage et des codes de la construction; ces questions ressortissent aux municipalités et aux provinces.

Nous allons aussi avoir besoin de la collaboration de tous pour freiner la spéculation sur les terrains et utiliser les réserves de terrains pour la construction de logements. Il faut aussi obtenir la collaboration des autorités afin d'obtenir des terrains viabilisés afin de pouvoir construire des logements sociaux. Je sais que les accords signés par le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) avec Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et le Québec prévoient l'établissement de terrains viabilisés, c'est-à-dire munis d'égouts et autres installations semblables.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est écoulé.

M. Bell: Laissez-le finir son discours.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

Des voix: D'accord.

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, puis-je terminer sur le point que j'ai commencé à faire valoir. Je remercie les députés qui m'accordent quelques minutes de plus. Je disais donc que les accords que le ministre de l'Expansion économique régionale a signés avec plusieurs provinces prévoient l'établissement de terrains viabilisés qui serviront à des fins municipales et pour le logement. C'est, je pense, un pas dans la bonne voie. Pour terminer, je m'associe au représentant de Hamilton-Ouest (M. Alexander) et je regrette la diminution du nombre des mises en chantier d'habitations résidentielles. J'espère que le gouvernement pourra promouvoir le développement de ce type d'habitations. Je sais que le ministre est au courant de ce problème. Je pense qu'il fait de son mieux. J'aimerais qu'il puisse donner suite à la requête contenue dans cette motion.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

Reprise de la séance

La séance reprend à 2 heures.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais prendre